L'ACTION SYNDICALE

Juillet 2015

WWW.STTBJCSN.COM

WWW.FACEBOOK.COM/GROUPS/STTBJCSN

MOT DU PRÉSIDENT

Par *Guy R. Charette*

PARTENARIAT

Il y a eu discussion avec l'employeur depuis qu'il a fait plusieurs changements de leur organigramme et nous avons eu (exécutif) deux rencontres avec le directeur de l'usine, le directeur de production et le contrôleur. Par la suite, j'ai eu d'autres discussions avec le directeur de production suite aux discussions entre les personnes du CIM pour essayer de s'entendre sur le nouveau partenariat, ce que ça pouvait être.

Ensuite, il y a eu une rencontre avec les personnes du CIM et moi-même avec le directeur de production et tous les chefs ainsi que les deux personnes RH, Claude Castonguay et Mylène Vermette, à savoir si tous voulaient travailler ensemble pour reprendre le partenariat et améliorer les relations de travail et tous ont dit OUI.

Donc, nous avons convenu que nous regarderions les problèmes et les projets et que nous prendrions 3 à 4 projets pour les amener à terme, ensuite que nous continuerions de cette façon. Donc, nous allons commencer lentement soit un pas à la fois pour ne pas en reculer deux par la suite. Les CIM sectoriels reprendront en juillet, le CIM central reprendra aussi et ce, à chaque mois. Les Kaizens peuvent maintenant reprendre et nous saurons à l'avenir les Kaizens qui décolleront, le responsable de chaque Kaizen et le pourquoi.

Pour ce qui est des CIM d'équipe, nous les reprendrons aussi, mais plus tard, afin de stabiliser et être en contrôle des autres CIM et comment fonctionneront-ils à l'avenir.

Espérons que le tout se déroule dans le respect et la bonne entente, que les projets avancent et que l'usine progresse à un bon rythme.

***

N.B. Je suis en vacances du 22 juin au 5 juillet 2015 inclusivement. C'est Kevin Gagnon qui me remplace durant cette période.

MISE AU POINT

Par *Kevin Gagnon*, 2e V.P.

Comme Guy R le mentionne, après de nombreuses discussions et certains mouvements de main-d'œuvre du côté de l'employeur, nous avons pris la décision de repartir graduellement les différents comités. Nous pouvons dire que les deux parties sont prêtes à mettre l'épaule à la roue pour remettre l'usine sur la bonne voie. Nous nous sommes entendus pour revoir le partenariat et l'adapter aux nouveaux joueurs afin de le faire évoluer pour plusieurs années. Le nouveau fonctionnement inclura des CIM sectoriels les mardis, c'est-à-dire une fois par mois pour chaque secteur. Les jeudis seront réservés au comité de litiges et les CIM centraux seront une fois par mois. Cette nouvelle réorganisation sera revue dans 6 mois, autant du côté patronal que syndical, afin d'évaluer la pertinence et le fonctionnement de chacun des comités. Il s'agit d'un engagement commun pour l'avenir de l'usine, mais il ne s'agit pas d'un chèque en blanc fait à l'employeur, nous serons vigilants et nous nous assurerons qu'autant la convention que la structure syndicale seront respectées.

LE SECOND CONGRÈS DE LA FIM

Par *Kevin Gagnon*, 2e V.P.

Sous le thème Fiers et Solidaires, le congrès s'est vu présenter, en mai dernier à Chicoutimi, plusieurs conférences et ateliers concernant les relations intersyndicales et intergénérationnelles. Entre autres, les représentants d'IndustriALL Global Union sont venus parler du travail qu'ils effectuent dans le cadre d'analyses et campagnes stratégiques au niveau mondial. IndustriAll fait le pont entre les diverses organisations syndicales œuvrant auprès des multinationales comme Bridgestone qui sont étendues autant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Comme à chaque congrès, nous avons eu à nous prononcer sur les enlignements de la fédération et de nos secteurs respectifs, mais aussi procéder aux élections des différents postes à l'exécutif et dans les secteurs d'activités. Du changement était à prévoir à l'exécutif suite à la retraite de Marc Laviolette et Michel Fortin. Trois nouveaux visages (Guy Côté, Louis Bégin et Mathieu Lafleur) se sont donc joints à Alain Lampron, Kathy Beaulieu et Michel Thétrault qui ont tous trois été réélus. Félicitations à Alain Longpré qui a été réélu comme représentant de secteur.

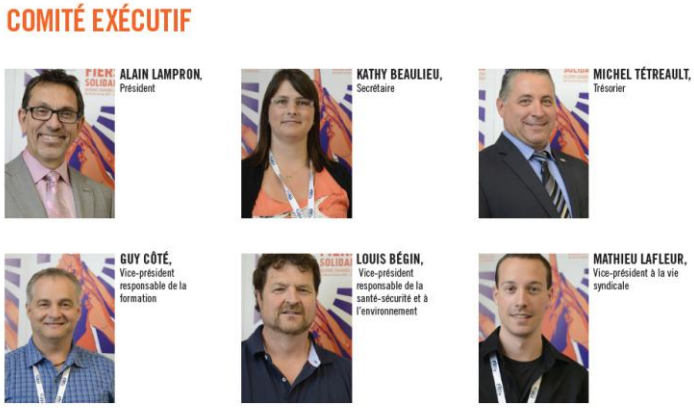

Nous avons aussi dû nous prononcer sur des changements organisationnels de la FIM, suite à la signature de la convention des salariés de la CSN. Ce fut une semaine très chargée mais aussi très intéressante.

SANTÉ-SÉCURITÉ

Par *Yanick Préville*, Agent à la prévention

Santé-Sécurité

On ne répètera jamais assez qu'il est important pour chacun de signaler ***immédiatement*** un événement qui aurait pu vous blesser ou qui vous a blessé, et ce, peu importe la gravité de la blessure. L'importance de signaler chaque événement est d'éviter que l'un de vos collègues de travail se blesse plus sérieusement dans le même genre de situation.

La période de beau temps s'en vient et personne ne veut que ses activités estivales soient compromises.

Qu'est-ce qu'un accident du travail ?

Pour savoir si un événement qui a causé une blessure à un travailleur est un accident du travail, il faut se référer à la définition qu'en donne la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Il est important de bien comprendre les éléments de cette définition, puisqu'ils permettent d'établir si un travailleur a droit aux indemnités et aux services prévus par la loi en cas d'accident du travail.

Selon la loi, un accident du travail est un événement imprévu et soudain, attribuable à toute cause, survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle.

- Pour qu'il y ait accident du travail, il faut d'abord qu'il y ait un **fait accidentel**, c'est-à-dire un événement qui survient soudainement et qui se produit d'une manière imprévue. Un accident peut résulter de gestes faits en exécutant un travail, comme un effort soutenu et inhabituel ou même un geste qui pourrait être répréhensible, pour autant qu'il ne s'agit pas d'une négligence grossière et volontaire de la part du travailleur.

  Référence http://www.csst.qc.ca/travailleurs/accident-du-travail-ou-maladie-professionnelle/

Stationnement

Pour le stationnement des employés régis, l'employeur a refait faire les lignes jaunes pour élargir les espaces de stationnement et a fixé les butés. Il va regarder pour installer des « flags » après les poteaux de prise de courant qui serviront d'indicateur.

En ce qui a trait au covoiturage dans le stationnement des non-régis, il y a une solution qui devrait être mise en place très bientôt par l'employeur.

Inspection

À la section 3, au poste d'inspection, il y a eu un questionnement au sujet de la qualité de l'air que l'on y retrouvait. Voyant très bien que le système de ventilation était mal entretenu, la question se posait. Après une intervention rapide, mais inefficace, une firme externe est venue échantillonner la zone. L'échantillonnage sur les spores et les moisissures fut effectué en début du quart de travail sur l'équipe 400 le 8 mai soit par des tests d'air et par des frottis.

…/

« Les résultats des tests d'air indiquent des niveaux normaux dans l'air. D'abord, les spores sont plus élevées dehors qu'à l'intérieur… Quant aux résultats des frottis, il n'a aucune croissance fongique décelée. Il y a des spores déposées, ce qui est normal. » Rapport no 110515-2016011 HSST conseils inc.

À titre préventif, il y aura des travaux de nettoyage sur les unités de climatisation, l'unité de ventilation, les gaines et diffuseurs durant l'APP au début juillet. Le taux d'humidité est un autre point qui sera aussi étudié par l'employeur.

ASRS (automatisation du transport des pneus verts)

J'ai participé à quelques rencontres sur ce projet et vous verrez que notre environnement de travail s'apprête à changer. Le secteur des presses et l'assemblage seront affectés par cette automatisation qui va nous obliger à nous adapter aux AGV dans toutes nos tâches de travail. Que ce soit, pour les employés de ces secteurs, ceux les traversant pour leur changement de batterie ou encore notre service de maintenance, le plus grand risque en sera un de circulation.

Élections

Félicitations à Patrick Charbonneau et Denis Gagnon pour leur élection au poste de RP sur leur équipe respective. Merci aux candidats qui ont démontré de l'intérêt à ce poste.

Étudiants

Bienvenue aux étudiantes et étudiants qui viendront travailler à l'usine cet été !! Vous avez toutes et tous de beaux projets d'avenir qui ne doivent pas être remis en jeux par un accident de travail. S.V.P., soyez vigilant !!

L'ÉTÉ EST ARRIVÉ !

Par *Nicolas Duval*, préposé aux études de temps

Étant donné que ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'avoir des vacances cet été (j'en ai fait l'expérience 2 ans de suite), j'aimerais en profiter, non pas pour vous souhaiter de belles vacances, mais bien une belle saison estivale, dont j'espère vous pourrez tout de même profiter !!!

OUTILS ET BIENS QUI NE VOUS APPARTIENNENT PAS

Par *Nicolas Duval*, préposé aux études de temps

À titre informatif, si vous retrouvez des outils qui ne vous appartiennent pas, veuillez les retourner au superviseur du département dans lequel vous les trouvez. Une situation est arrivée dernièrement : un gars a oublié un outil sur une machine et à son retour… disparu ! Nous travaillons tous ensemble et le respect passe aussi par des petits gestes comme celui-ci. Merci !

JOURNÉE FRANCISATION CSN

Par *Nicolas Duval*, préposé aux études de temps

Une journée de la Francisation a eu lieu le 20 mai dernier à Montréal. En tant que membre du Comité de Francisation, moi et François Michaud avons participé à cette journée.

Plusieurs points ont été abordés durant cette journée dont : l'état de la langue Française au travail, explications de certaines parties de la Charte de la Langue Française et partage d'expérience sur le français en milieu de travail.

Plus concrètement, ici à l'usine, une rencontre se tiendra au mois de juillet pour le comité, alors si vous avez des questions ou des demandes, n'hésitez pas à nous en parler.

FORMATION HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Par *Nicolas Duval*, préposé aux études de temps

Le 28 mai dernier, moi et Yanick Préville avons assisté à une formation sur le harcèlement psychologique donnée par le centre de Formation Patronale-Syndicale. La formation donnée par deux avocats, un patronal et un syndical.

La formation se veut une rétrospective des jurisprudences et règlements survenus au courant de la dernière année ainsi que le point de vue des deux avocats. Une journée qui fut très enrichissante et qui a apporté son lot de nouvelles connaissances en la matière. Le harcèlement psychologique peut prendre forme sous plusieurs aspects. N'hésitez pas à en parler avec des personnes ressources afin de ne pas subir ces attaques qui peuvent sembler parfois inoffensives, mais qui, en fait, peuvent être très néfastes pour votre santé psychologique.

L'HEURE DE LA RETRAITE A SONNÉ

Par *Robert Morin*, R.P. équipe 100

Je vous écris quelques mots pour vous informer que je prends ma retraite le 1er août 2015. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui m'ont guidé et qui ont fait en sorte d'agrandir mes connaissances en santé-sécurité. Je remercie spécialement toutes les personnes qui ont voté pour moi lors des deux fois où j'ai été en élection au poste de R.P. sur l'équipe 100. Je tiens aussi à remercier spécialement toutes les personnes qui forment l'exécutif pour leurs bons conseils au fil des jours. Spécialement Yanick Préville, Yves Laporte et Hélène C. Plouffe, avec qui je travaille quotidiennement, sans oublier Roger Lépine qui est maintenant à la retraite, mais qui a été de bons conseils le temps que j'ai travaillé à ses côtés.

Je souhaite *Bonne chance* à toute l'équipe et je souhaite aussi que cette usine vive longtemps pour toutes les familles et pour la région Lanaudière. MERCI !

PETIT SUIVI

Par *Nicolas Duval* préposé aux études de temps

Classification	Description	Compte Rendu
112-17, 112-18	**État du 112-17 et 112-18**	À suivre … Retour du délumpage dans le 112-18.
Chariot mélangeur 1-2	**Suivi de l'évolution du scan**	Des zones temporaires sont créées afin de bien définir les items sur le plancher. La poursuite du développement est en attente et en lien avec le 112-17-18.
Mélangeur 3	**Alimentateur**	Semble bien fonctionner
Mélangeur 4	**Coupeuse de balle automatique**	Développement en cours.
Relève 2e Wind-up	**Calandre 4**	À suivre...
Calandre 4	Test augmentation des vitesses	La vitesse est augmentée au bon jugement des opérateurs. Si la possibilité s'offre à eux, ils peuvent le faire.
HBF	**Augmentation des vitesses**	En attente d'information pour enrouleur automatique.
Troester	**Implantation du nouveau système pour détecter la quantité de matériel sur les palettes**	Je retournerai aux rencontres de suivi sous peu afin de vous tenir informé de l'avancement du projet.
Nakata 1-2	**Prise d'inventaire aux Nakatas**	À suivre… Toujours pas d'avancement sur ce sujet, dernièrement il était question de donner le scan à TOUS les opérateurs ce qui engendrerait aucune ouverture et fermeture de poste, mais davantage un cafouillis au niveau de la gestion de cette tâche.
174-16	**Suivi demande de vérification TAUX**	*5G-6G – nouvelle méthode pour embarquer les rouleaux flipper toujours à l'étude par le génie ind. *Modification et taux pour quantité de plis inexacte dans les rouleaux avec de l'insertion - en attente. Un peu de développement, les rouleaux avec de l'insertion ne passent pas à 150 verges. *Taux pour nouvelle méthode Nagara – en attente. *Bouton activation de l'anneau de transfert, vérification des temps sous peu par le génie. *Spotting côté 88 à valider. *Méthode pour rack de tringle, temps à valider. *Un calendrier des priorités a été établi afin d'avoir un suivi et un avancement sur les points apportés.
Set-up Man 143	**CIM**	À suivre...
Réparateur	**CIM**	À suivre...
Yoyos	**6e yoyo**	L'ouverture du 6e yoyo a été confirmée par les Ressources Humaines suite au grief, reste à voir quand aura lieu la prochaine ouverture de poste.
Ajustement des presses	**Ajustements faits par les superviseurs**	Grief déposé à ce sujet.
Pause de chaleur 166-12	**Partie de classification homme de cuisson et yoyo qui se retrouve dans la FC**	Discussion avec le service de formation et le département dans le but d'avoir du monde pour remplacer dans les pauses de chaleur sans toutefois faire des changeurs de moule des polyvalents déguisés.
Laser aux presses	**Nouveau laser**	À suivre…
ID System	**Implantation sur les chariots élévateurs**	Début de la formation sous peu à la section 3.
Formation	**Instructeur – Formateur – Sururaku**	L'équipe de Sururaku sera à l'affût de tous les kaizens en fonction dans l'usine.

S'il y a des points que je n'ai pas touchés et/ou que vous aimeriez que j'en parle, n'hésitez pas à m'en faire part et je les incorporerai au suivi tous les mois.

Aussi à noter : avec la valeur du dollar canadien, aussitôt que vous avez des arrêts machines, arrangez-vous pour nous le faire savoir afin que nous fassions le suivi pour les primes de productivités / taux de change de la clause 15.08 de la convention collective.

GRIEFS

Par *André Corriveau, Kevin Gagnon et Yannick Morin*

# Grief	Nom	Dept.	Clause-s	Dépôt étape 1	Dépôt étape 2	Dépôt arbitrage	Règlement
15-020	Rolland Soulière	136	14.08				Réglé
15-043	Jacques Leblanc	831	14.08				Réglé
15-052	Yves Pronovost	136	10.01				Entente
15-053	Pascal Desrochers	136	10.01				Réduit à une rép. verbale
15-062	Pierre Gervais	791	10				Réglé
15-074	Yannick Ladouceur	136	14.08				Payé
15-076	Francis Lafleur	166	10				Entente
15-079	Olivier Gervais	174	10			2015-04-01	
15-094	Marc Lafrenière	126	14.08				Payé
15-106	Pierre-Luc Lemire	123	14.08				Retiré
15-124	Nancy Hénault	136	14.08				Retiré
15-125	Gilles Rainville	136	14.08				Retiré
15-131	Pierre Charpentier	174	14.08				Payé
15-132	David Dessureault	136	14.08				Payé
15-133	Philippe Cloutier	112	14.08				Payé
15-139	Dominic Joly	136	14.08				Retiré
15-140	Jonathan Leblanc	123	14.08				Payé
15-141	Sylvain Forget	174	14.01				Réglé
15-142	Dany Généreux	174	14.08				Payé
15-143	Simon Ducharme	126	14.08				Retiré
15-144	Alexandre Venne	831	14.08				Retiré
15-145	Alexandre Venne	831	14.08				Retiré
15-146	Bernard Charette	174	14.08				Réglé
15-147	Denis Beaudoin	166	14.08				Payé
15-148	Hugo Desgranges	123	10.01				Entente
15-149	Felipe A. Robitaille	122	14.08				Retiré
15-150	STTBJ (CSN)		8.08		2015-04-16		
15-151	STTBJ (CSN)		3.02		2015-04-16		
15-152	STTBJ (CSN)	136	3.02				Retiré
15-153	Alexandre Venne	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-154	Pierre Dumont	112	14.08				Payé
15-155	Alexandre Venne	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-156	Alexandre Venne	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-157	Abdelali Ejjeid	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-158	Abdelali Ejjeid	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-159	Nicolas Marineau	831	14.08 3.03			2015-04-23	

15-160	Abdelali Ejjeid	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-161	Nicolas Marineau	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-162	Alexandre Venne	831	14.08 3.03			2015-04-23	
15-163	Germain Lajoie	136	14.08 1.13				Réglé
15-164	François Morrissette	122	14.08				Payé
15-165	Mathieu Goyette	831	14.08				Payé
15-166	Michel Bernard	174	10		2015-05-07		
15-167	Cloutier, Dominic	174	16.06				Payé
15-168	Daniel Venne	174	16.06				Payé
15-169	Martin Rouette	123	14,08				Retiré
15-170	STTBJ (CSN)		L.E. # 4		2015-05-14		
15-171	Maxime Bélanger	126	10		2015-06-04		
15-172	Stanley Philogène	174	10		2015-05-21		
15-173	Yves Florent	174	10.02		2015-06-04		Réglé
15-174	STTBJ (CSN)	174	Mémoire				Retiré avec entente
15-175	STTBJ (CSN)	166	3.02		2015-06-04		Discussion
15-176	Luc Bordeleau	174	10		2015-06-04		
15-177	Dominic Joly	136	14				Réglé
15-178	Stéphane Baillargeon	126	10		2015-06-04		
15-179	Sylvain Chayer	174	10		2015-06-04		
15-180	Yvon Lévesque	174	10		2015-06-04		
15-181	Jonathan Plante	174	10		2015-06-04		
15-182	Mario Lavigueur	143	10		2015-06-04		
15-183	Michel Latendresse	122	14.08	2015-06-18			
15-184	Éric Cormier	174	10		2015-06-18		
15-185	Patrick Prud'homme	166	1.15-14.08	2015-06-18			
15-186	Michel Martel	136	14.08	2015-06-18			
15-187	Patrick Bellemare	136	14.08	2015-06-18			
15-188	Gilles Rainville	136	10	2015-06-25			
15-189	Nelson Bergeron	166	14	2015-06-25			

DÉCÈS

Nos plus sincères condoléances à M. Sylvain Massé ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de son père.

***

Nos plus sincères condoléances à M. Sylvain Chayer ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa mère.

***

Nos plus sincères condoléances à M. François Michaud ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa grand-mère.

***

Nos plus sincères condoléances à M. Daniel Roberge ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa belle-mère.

***

Nos plus sincères condoléances à M. Ghislain Valois ainsi qu'à toute sa famille suite au décès de sa mère.

***

N.B. Pour tous ceux et celles qui ont été touchés par un décès dans leur famille et dont nous n'avons pas été avisés, nous désirons vous souhaiter nos plus sincères condoléances.

CHEZ NOS CAMARADES DE LA FIM

Par *Kevin Gagnon*, 2e V.P.

Syndicat des travailleuses et travailleurs de E.I. Dupont Canada – Thetford inc. (CSN)

En moins de deux mois, les parties syndicale et patronale ont réussi à conclure une entente qui a satisfait 95 % des 65 membres du syndicat. Une négociation faite de bonne foi qui a vite rapportée. Le contrat répond à plusieurs de leurs besoins qu'avaient exprimés les salariés. On parle de bonification de l'assurance salaire court terme qui passe à 100 % de la rémunération dès la première journée, ainsi que l'établissement de balises pour la retraite progressive. Ils obtiennent aussi la possibilité de fractionner leur dernière semaine de vacances, des augmentations salariales de 2 % par année ainsi qu'une augmentation des primes horaires de 0,30 $.

Syndicat des travailleuses et travailleurs de L.M. Wind Power (Gaspé)

Après plusieurs rencontres de négociation, l'employeur a déposé une offre globale au syndicat à la fin avril. L'assemblée a jugé, dans une proportion de 93 %, que l'offre de l'employeur était méprisante et ne reflétait pas du tout leurs demandes. Les membres ont donc voté en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. Deux semaines plus tard, le comité de négociation était de retour en assemblée, pour présenter une nouvelle offre qui fut acceptée par 92 % des 175 syndiqués. La nouvelle convention est valide jusqu'en 2020 et prévoit des augmentations de salaire de 12 % durant cette période. Les parties ont également convenu des dispositions afin de planifier le travail les fins de semaine. Selon les paramètres présentés, le nombre maximum de journées de production en vertu de l'entente sur le travail de fin de semaine est de 9 permettant ainsi à l'employeur de répondre à un surplus de production ou de compenser pour un ralentissement de la production, peu importe la nature du ralentissement. Pour chaque tranche de 3 jours de production de fin de semaine, les salariés se verront octroyer un jour de vacances additionnel.

Syndicat national des employé(e)s de Velan (CSN) Montréal

Le 24 mai dernier, deux jours après le rejet de l'entente de principe par les membres du syndicat (78 %), la compagnie Velan a pris la décision de mettre ses quelque 400 employés de Montréal en lock-out, les syndiqués de Velan Montréal. Deux semaines plus tard, 62 % les travailleurs ont voté en faveur d'un compromis proposé par la conciliatrice du ministère du Travail. Le principal litige concernait des changements importants au niveau de la flexibilité de la main-d'œuvre, ce qui leur faisait craindre un certain nombre de mise à pied. Suite à la conciliation, le syndicat dit avoir obtenu des assurances satisfaisantes à ce niveau. Ils en sont donc venus à une entente d'une durée de trois ans prévoyant une augmentation salariale de 7,5 % et une bonification du régime de retraite. Elle comprend également la formation d'un comité d'amélioration opérationnelle patronal-syndical qui coordonnera l'implantation des nouvelles méthodes de travail et des activités de formation qui s'y rattachent.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Régime des rentes du Québec	2015
Maximum des gains ouvrant droit à pension	53 600,00 $
Taux de cotisation	5,250 %
Cotisation maximale (employé/employeur)	2 630,25 $
Régime Québécois d'Assurance Parentale	
Rémunération assurable – maximum annuel	70 000,00 $
Taux de cotisation (employé)	0,559 %
Cotisation annuelle (employé)	391,30 $
Assurance emploi	
Rémunération assurable – maximum annuel	49 500,00 $
Taux de cotisation (employé)	1,54 %
Cotisation annuelle (employé)	762,30 $
Déclaration de crédits d'impôt personnels de base	
Fédéral	11 327,00 $
Provincial	11 425,00 $
Revenu imposable annuel	
Fédéral	0 $ - 44 700 $ = 15 %
	44 701 $ à 89 400 $ = 22 %
	89 401,00 $ à 138 585 $ = 26 %
	138 586 $ et plus = 29 %
Provincial	0 $ - 41 935 $ = 16 %
	41 935,01 $ à 83 865 $ = 20 %
	83 865,01 $ à 102 040 $ = 24 %
	102 040,01 et plus = 25.75 %

CAMP VOL D'ÉTÉ LEUCAN - CSN

Par *Martin Thériault*, trésorier

Plusieurs d'entre vous connaissent cette campagne de financement, mais je tenais à l'expliquer pour ceux qui se sont joints à nous dans la dernière année.

Nous avons en vente au bureau du syndicat des billets de tirage au coût de 5 dollars chacun pour soutenir le *Camp Vol d'été* Leucan – CSN. Ce camp permettra encore une fois cet été à un grand nombre d'enfants atteints de cancer de pouvoir aller s'amuser à fond avec leur famille sur une base de plein air au Lac-Beauport et ainsi oublier la maladie pour une certaine période de temps. C'est un moment de répit aussi pour les parents, car des moniteurs prennent en charge les enfants. Plusieurs bénévoles sont sur place et reviennent année après année pour participer à ce merveilleux projet.

Parlant bénévoles, je tiens à féliciter et remercier tous les syndiqués de la CSN-Construction qui ont donné bénévolement plusieurs heures de leur temps pour bâtir un nouveau dortoir pour le camp et une nouvelle infirmerie. Quelle belle générosité.

…/Camp Vol d'été

Il ne reste que trois semaines pour vous procurer votre billet en venant voir Hélène au bureau du syndicat ou en le demandant à un représentant syndical. Tout l'argent amassé sert à financer le camp et je vous assure que les prix que vous pouvez gagner sont très intéressants. On parle de dix prix qui oscillent entre 1 300 $ et 6 600 $, tous les détails sont sur les billets.

Prenez le temps de faire un détour vers nos bureaux ou d'en faire la demande à un représentant. Votre 5 dollars (ou plus) fera une énorme différence pour ces enfants qui n'auraient pas les moyens de s'offrir cette grande fête qu'est le *Camp Vol d'été* Leucan – CSN.

Soyons encore une fois généreux pour ceux qui doivent se battre jour après jour contre la maladie. Je remercie à l'avance tous ceux qui répondront à l'appel.

BONNE RETRAITE

Nous souhaitons une excellente et très longue retraite à :

MAI 2015

Germain Gilbert
Jean-Jules Morin
Michel Rainville

JUIN 2015

François Dubé
Daniel Forget
Yvan Racine

Juillet 2015

Réjean Bussières
Julien Desrosiers
Jocelyn Fréchette
Sylvain Laporte
Yvon Laporte
Laurent Paquette
René Perreault

Août 2015

Robert Morin